

Par courriel

Montréal, le 30 novembre 2010

Monsieur Gilles Benoit
Conseiller en développement de l'habitation
Direction de l'habitation
Division du développement résidentiel
Ville de Montréal

Objet : Projet de reconversion du 7400, Saint-Laurent

Monsieur,

Au cours de la séance d'information publique tenue le 15 novembre dernier, des participants ont questionné l'absence de logement social, et demandé des précisions quant à la méthode de calcul ayant conduit à l'établissement d'une compensation de 300 000\$. Une réponse à ce sujet nous est parvenue le 23 novembre 2010 de la Direction de l'habitation du Service du développement et des opérations et la commission vous en remercie.

La commission comprend que la compensation ne porte que sur le coût d'acquisition du terrain - plus précisément l'écart entre la valeur marchande moyenne et la capacité de payer des organismes communautaires dans le cadre du programme AccèsLogis - sans égard au coût du logement lui-même.

Suivant cette logique, la commission souhaite obtenir diverses précisions :

- 1) Est-ce que la même méthode de calcul s'applique partout sur le territoire municipal?
- 2) D'autres cas de compensation ont-ils eu lieu au cours des cinq dernières années et si oui, de quelle nature étaient ces compensations (argent, terrain, ou autre)?
- 3) Y a-t-il eu des cas de compensation portant également sur le coût du logement en plus de celui du terrain?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée étant donné que la deuxième partie d'audience débute le 8 décembre 2010.



1550, rue Metcalfe
bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Charlotte Horny
Analyste – recherchiste en consultation publique
Office de consultation publique de Montréal

c.c. M. Benoît Lacroix, directeur – Direction de l'aménagement urbain et des services aux
Entreprises;
Mme Marie-Claude Besner, chef de division urbanisme et services aux entreprises - Direction de
l'aménagement urbain et des services aux entreprises.